

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DE L'INDUSTRIE DES MINES

MINEUR OU MINEUSE SOUS TERRE

ÉPREUVE PRATIQUE POUR LA RECONNAISSANCE DE LA COMPÉTENCE
« INSTALLER UN SYSTÈME DE SOUTÈNEMENT »

COMPÉTENCE 2

GUIDE DE L'EXAMINATEUR

DÉCEMBRE 2011

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la conception et à la validation de cette épreuve.

Guy Auger

Chargé de projet

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines

Pierre Cloutier

Conseiller

Seb-Formation

Gino Fontaine

Agnico-Eagle

Division Goldex

Laurent Leclerc

Wesdome-Kiena

Marcel Tremblay

Groupe minier

Cmac-Thyssen

1. TÂCHE DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

La tâche du candidat ou de la candidate consiste à installer un système de soutènement de même que des canalisations et des conduites.

2. LISTE DE L'OUTILLAGE, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES PRODUITS À PRÉVOIR POUR CHAQUE CANDIDAT OU CANDIDATE

- Équipement de protection individuelle.
- Équipement d'installation (pompe à eau, foreuse ou boulonneuse).
- Dispositifs de fixation.
- Boulons de différents types et de différentes dimensions.
- Treillis en rouleau.
- Pincés à découper.
- Canalisations et conduites.

3. LISTE DES SOURCES D'INFORMATION À FOURNIR

- Cartes de travail.
- Plans et devis d'installation.
- Spécifications pour l'installation des canalisations et des conduites.

4. CONSIGNE

Avant l'épreuve

- Prenez le temps de vous familiariser avec le tableau des spécifications et avec la fiche d'évaluation.
- Assurez-vous que le lieu de travail est sécuritaire.
- Assurez-vous que le candidat ou la candidate dispose de l'outillage, de l'équipement, des produits et des sources d'information nécessaires.
- Complétez la section d'identification de la fiche d'évaluation.

Pendant l'épreuve

- Assurez-vous que le candidat ou la candidate se conforme aux étapes du déroulement de l'épreuve telles que décrites dans le cahier du candidat ou de la candidate.
- Inscrivez l'heure à laquelle le candidat ou la candidate commence et termine l'épreuve, puis inscrivez la durée enregistrée dans la fiche de verdict.
- Effectuez les observations décrites dans la fiche d'évaluation et inscrivez les résultats dans l'espace prévu.

Après l'épreuve

- Recueillez le cahier du candidat ou de la candidate.
- Inscrivez le résultat global dans la fiche de verdict.
- Remettez tous les documents utilisés à la personne désignée responsable de l'évaluation.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

NORME : Mineur ou mineuse sous terre

COMPÉTENCE : Installer un système de soutènement

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS – CRITÈRES	POND. %
Examiner les conditions du terrain.	1. Repérage des conditions du terrain.	5 %	1.1 A effectué un examen visuel complet de l'état du terrain.	5 %
	2. Prévention des dangers.	20 %	2.1 A repéré les risques pour la sécurité.	10 %
			2.2 A utilisé les moyens de prévention nécessaires.	10 %
Planifier le travail.	3. Interprétation des plans et devis.	15 %	3.1 A repéré l'information nécessaire à la planification du travail dans les plans et devis.	15 %
Installer le matériel et les accessoires de soutènement.	4. Installation du matériel et des accessoires.	40 %	4.1 A utilisé correctement l'équipement d'installation.	15 %
			4.2 A appliqué les techniques d'installation et de fixation du matériel et des accessoires.	20 %
			4.3 A rangé le matériel et les accessoires.	5 %

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

NORME : Mineur ou mineuse sous terre

COMPÉTENCE : Installer un système de soutènement

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS – CRITÈRES	POND. %
Installer les canalisations et les conduites.	5. Installation des canalisations et des conduites.	15 %	5.1 A vérifié l'état des canalisations et des conduites.	5 %
			5.2 A appliqué les techniques d'installation des canalisations et des conduites.	5 %
			5.3 A appliqué la procédure de cadenassage des équipements.	5 %
Rendre compte du travail effectué.	6. Communication de l'information pertinente.	5 %	6.1 A inscrit les données pertinentes sur les cartes de travail.	5 %

FICHE D'ÉVALUATION

NORME : Mineur ou mineuse sous terre

COMPÉTENCE : Installer un système de soutènement

IDENTIFICATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nom: _____

Centre / Entreprise : _____

Code d'identification : _____

FICHE DE VERDICT

Durée prévue : 4 heures

Durée enregistrée :

Seuil de réussite : 80 / 100

Résultat obtenu : / 100

Date de passation : _____

Signature de l'examineur : _____

FICHE D'ÉVALUATION

OBSERVATIONS	OUI	NON	RÉSULTAT
1.1 A effectué un examen visuel complet de l'état du terrain. – Repérage des caractéristiques des structures rocheuses en présence (failles, plis, etc.).			/5
2.1 A repéré les risques pour la sécurité. – Repérage de roches instables, de déformations, de discontinuités ou d'autres situations à risques.			/10
2.2 A utilisé les moyens de prévention nécessaires. – Utilisation des dispositifs de signalisation des dangers. – Choix des moyens de prévention en fonction des dangers présents et des conditions du terrain.			/10
3.1 A repéré l'information nécessaire à la planification du travail dans les plans et devis. – Types de barres d'armature, de boulons, de treillis, de grillages ou d'autres dispositifs. – Spécifications relatives aux dimensions du soutènement.			/15
4.1 A utilisé correctement l'équipement d'installation. – Utilisation d'une pompe à eau, d'une foreuse ou d'une boulonneuse.			/15
4.2 A appliqué les techniques d'installation et de fixation du matériel et des accessoires. – Installation de plaques d'appui, de rondelles, de traverses de soutènement, etc. <i>Notes</i> : Dans le cas du boulonnage, on s'attend à ce que le candidat insère les boulons avec la technique appropriée dans des trous au bon diamètre et de longueur appropriée en utilisant le couple de serrage optimal. Dans le cas du treillage, le candidat doit couper le treillis aux bons endroits et aux bonnes dimensions. La mise en place doit se faire au bon endroit et de façon sécuritaire.			/20
4.3 A rangé le matériel et les accessoires.			/5

FICHE D'ÉVALUATION

OBSERVATIONS	OUI	NON	RÉSULTAT
5.1 A vérifié l'état des canalisations et des conduites. - Vérification des dispositifs de fixation. - Repérage des bris ou des imperfections.			/5
5.2 A appliqué les techniques d'installation des canalisations et des conduites. - Installation des dispositifs de fixation (chaînes, crochets, bras, etc.). - Installation des canalisations et des conduites.			/5
5.3 A appliqué la procédure de cadenassage des équipements.			/5
6.1 A inscrit les données pertinentes sur les cartes de travail. - Utilisation de la terminologie appropriée. - Présence de toutes les données nécessaires sur les cartes.			/5